

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ROCHE 29 MARS 2017

La séance est ouverte à 20h15 par M. **Olivier Delacrétaz** Président du Conseil Communal. L'appel nominal fait ressortir la présence de 36 Conseillers et 9 excusés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Avant de débiter la séance, **le Président** rend hommage à M. Luigi Di Méo, Conseiller. M. Di Méo était entré au Conseil en avril 2003 et est subitement décédé en janvier dernier. Les présents se lèvent afin de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2016.

Il est accepté tel que présenté.

Le Président donne ensuite lecture des courriers émanant de Mmes Angélique Banani et Murielle Pache, toutes deux démissionnaires pour des raisons professionnelles, avec effet immédiat.

En vue des élections cantonales du 30 avril prochain, le bureau a besoin de 4 personnes, scrutateurs en renfort pour le dépouillement. Les Conseillers volontaires sont priés de s'annoncer en fin de séance.

A propos du futur site Internet du Conseil, le bureau a reçu des codes d'accès afin de le tester. Il paraît assez convivial et simple d'utilisation. Tout est mis en œuvre pour qu'il soit opérationnel et accessible pour le mois de juin de cette année.

Le Président rappelle encore les dates des prochains Conseils qui tiendront séance les lundi 1^{er} mai (sous réserve); mercredi 7 juin et mardi 27 juin.

1. Assermentation de nouveaux Conseillers

Le Président, M. **Olivier Delacrétaz** prie MM. **Steve Dulon** et **Sergio Almeida** de venir devant l'assemblée et leur donne lecture du serment auquel ils promettent. Ils sont applaudis par le Conseil.

2. Nomination d'un membre à la commission des finances.

En remplacement de M. Di Meo le groupement du GDSR propose M. Laurent Blanc qui devient membre permanent et Mme Isabelle Destraz en tant que suppléante.

Le nombre de candidats étant égal au nombre de siège à repourvoir, cette élection est faite tacitement.

3. Préavis n° 11/17 relatif au règlement communal sur la distribution de l'eau.

Rapport de la commission lu par M. **Daniel Bontems** Conseiller qui demande en conclusion d'accepter le préavis.

Sans question, le préavis n° 11/17 est accepté à l'unanimité.

4. Préavis n° 12/17 relatif à une demande de crédit pour l'achat et la mise en place d'une construction modulaire sur le site des Prés-Clos pour une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

Rapport de la commission lu par M. **Mark Brissat** Conseiller qui demande en conclusion d'adopter le préavis tel que présenté.

M. **Rémy Roulet** Municipal prend la parole pour rappeler que le sujet n'est pas nouveau dans le sens où la Municipalité y travaille depuis plus de deux ans. Il était alors question de faire une construction définitive, en dur. Au vu du coût et des incertitudes au niveau des dimensions, le provisoire a été privilégié. Des visites ont été faites sur des sites de la Côte ou le nord vaudois. La première idée était d'acquérir une construction neuve. La commune de Puidoux construit un collège et se sépare de containers provisoires à fin juin. Ils n'ont que deux ans et elle nous les a proposés d'occasion. Nous pouvons en obtenir 12 au prix de 8.

A l'aide du rétroprojecteur, M. Roulet présente des photos des vues intérieures et des plans de mise en situation à Roche.

M. **Daniel Bontems** Conseiller demande à la Municipalité quels sont les arguments pour maintenir une unité d'accueil sur le territoire communal ?

M. **Rémy Roulet** répond que c'est en fonction de la fréquentation. De plus, après avoir mis en place une structure depuis passé deux ans, il est difficile d'y renoncer d'autant qu'elle est appréciée par environ 25 élèves.

La tendance actuelle étant que les parents sont tous occupés professionnellement, la demande va aller en augmentation.

M. **Sergio Almeida** Conseiller demande combien de temps pourrions-nous garder ces containers ?

M. **Rémy Roulet** répond qu'ils sont garantis 10 ans par l'entreprise. Il espère que le collège intercommunal soit terminé avant cette échéance.

Sans autre question, le préavis 12/17 est accepté à la majorité et 1 abstention.

5. Communications de la Municipalité

M. **Rémy Roulet** fait appel à l'assemblée : il est à la recherche de personnes pour aider à la rédaction du Roche Info.

Il est à noter que le prochain numéro sera dédié à la catastrophe qui a touché le village en 2007. Des anecdotes, photos ou autres sont les bienvenus.

Ce soir, un préavis était prévu concernant la réfection de la RC Simplon et ses trottoirs. Le dossier a été envoyé à la DGMR la première quinzaine de février mais il transite encore dans les différents services concernés.

La commission d'urbanisme est invitée à consulter les plans en fin de séance.

M. **Christophe Lanz** Syndic annonce qu'un nouveau boursier communal a été engagé. Il a pris ses fonctions au 1^{er} février. Il s'agit de M. Jean-Luc Cataldi qui habite la commune voisine d'Yvorne. Il s'est très vite et bien intégré à l'équipe de l'administration communale.

Une erreur est survenue lors de la dernière facture d'eau et d'épuration, celle du deuxième semestre 2016 reçue par la population début mars. L'erreur est due à l'introduction de la nouvelle taxe sur les micropolluants. Elle a été imputée sur les mètres cubes d'eau consommés au lieu de l'être sur les épurés. Les corrections ont été faites et les bonnes factures ont été délivrées aux personnes qui se sont présentées à l'administration communale. Pour les autres, un avoir sera déduit sur la facture du premier semestre 2017.

Concernant la station des Lizettes et son équipement, des impondérables sont venus retarder les travaux de quelques semaines mais ils sont en bonne voie. Le local de pompage est terminé et le terrain sera remblayé cette semaine. Il restera la peinture intérieure et l'installation des pompes. Les premiers tests de mise en service sont prévus vers la mi-mai.

Pour le PPA des Vernes, la semaine passée la commune a reçu du bureau d'urbanisme tous les documents pour la dépose du dossier à l'examen préalable.

Tous les propriétaires fonciers sont favorables à cette valorisation du PPA. Ils ont été chacun convoqués par la Municipalité pour leur expliquer la suite, les moyens financiers engagés, ceux qui restent et la participation dans les aménagements.

La seule à y être réfractaire est la société Constantin Recycling AG qui a des inimitiés envers la commune depuis les années 2000.

Preuve leur ayant été donnée qu'ils n'allaient pas perdre de la valeur sur leur terrain et suite à une analyse supplémentaire de leur parcelle, ils prendront une décision le 4 avril prochain en séance de Direction.

Le dossier prend du temps mais il avance également.

6. Divers

M. **Dominique Capelli** Conseiller demande ou en est le projet du futur collège intercommunal ?

M. **Jean-Marc Chavannes** Municipal rappelle que l'Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL) est définie et que ses statuts sont en cours d'étude par le Canton. Ils seront ensuite soumis en préavis aux Conseils, aux cinq communes et enfin validé par le Canton.

Pour la construction proprement dite, des fuites sont apparues dans la presse concernant le lieu éventuel mais une communication officielle sera faite dès le mois d'avril.

Concernant les coûts et le projet en lui-même, les choses sont encore floues mais le dossier est sérieusement à l'étude. Il y a urgence à faire un nouveau collège, c'est une affaire prioritaire.

M. **Daniel Bontems** réclame la liste mise à jour des Conseillers et la secrétaire lui promet pour la semaine prochaine.

Sans autre intervention, la séance est levée à 21h15.

CONSEIL COMMUNAL DE ROCHE

Le Président

La secrétaire